

## TRAVAUX ROUTIERS - VIRIAT

### CRÉATION D'UN GIRATOIRE SUR LA ROUTE DE PARIS

La route de Paris (RD 975), à Viriat, est l'une des principales voies permettant d'accéder à Bourg-en-Bresse depuis le nord de l'agglomération et depuis la sortie n°5 de l'autoroute A40 – Péage Bourg-Nord.

Afin de sécuriser les flux et faciliter les échanges entre la route de Paris et les voies qui s'y connectent, le Département de l'Ain va engager le réaménagement des différents carrefours se trouvant sur cet axe. Les travaux se dérouleront du 15 avril à début septembre 2024.

#### Pourquoi ces travaux ?

- **Un trafic en hausse de 25% en moins de 20 ans**

Le trafic sur la route de Paris (RD 975) a augmenté de manière significative depuis 2005, passant de 13 900 à 17 200 véhicules par jour, soit une augmentation de près de 25% en moins de 20 ans.

Cette voie, rectiligne et limitée à 80km/h, est prioritaire sur les différentes voies qui s'y connectent, notamment sur la route des Greffets (RD 29a) dont le trafic est de l'ordre de 2 000 véhicules par jour. Les différentes intersections sont aujourd'hui régies par des « cédez-le-passage ».

- **Des difficultés aux heures de pointe**

Les mouvements pendulaires (domicile / travail) sont particulièrement marqués (plus de 1 100 véhicules en heure de pointe, soit en moyenne moins de 4 secondes entre deux véhicules dans le sens le plus chargé). Ces niveaux de trafic occasionnent des difficultés d'insertion des véhicules et engendrent un sentiment d'insécurité lors de l'insertion. En conséquence, les usagers du secteur privilégient des itinéraires alternatifs via le réseau communal.

- **Sécuriser et améliorer le fonctionnement**

Le Département s'est donc fixé l'objectif d'améliorer le fonctionnement et de renforcer la sécurité globale de l'axe à travers la création d'un carrefour giratoire et l'adaptation des carrefours voisins.

#### Quels travaux ?

- **Réalisation d'un carrefour giratoire à l'intersection de la route de Paris / route des Greffets / chemin de la gare.**

- **Adaptation des 3 carrefours voisins aux normes actuelles de sécurité :**

- suppression des voies de décélération ;
- modification des îlots ;
- suppression des mouvements de tourne à gauche et des traversées sur les carrefours voisins.

#### Entreprises en charge des travaux :

Groupement d'entreprises (Guintoli, Famy TP et NGE Routes).

La reprise de l'éclairage public sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain (SIEA).

## Planning prévisionnel des travaux

- **Du 15 au 20 avril 2024** : travaux préparatoires (démolition des îlots, des bordures et effacement du marquage) / Alternat de circulation.
- **Du 22 avril à fin juillet 2024** : travaux d'élargissement, mur de soutènement, bordures, quai, structure de chaussée / Maintien de la circulation à 2x1 voie sur la RD 975, vitesse et largeur de voie réduites.
- **Entre le 1<sup>er</sup> et la 10 août 2024** : réalisation des structures de l'anneau côté chemin de la gare et de l'anneau coté RD 29a / Maintien de la circulation à 2x1 voie sur la RD 975, vitesse et largeur de voie réduites, fermeture du chemin de la gare puis de la RD 29a sur 3 jours.
- **Autour du 10 août 2024** : revêtements (travaux de nuit) / Fermeture potentielle durant 2 à 3 nuits.
- **Mi-août 2024** : travaux à l'intérieur de l'îlot du giratoire / Maintien de la circulation à 2x1 voie sur la RD 975, vitesse et largeur de voie réduites.
- **Mi-août à début septembre 2024** : îlot, bordure et finitions / Alternat de circulation.

**A noter** : durant les travaux, la circulation sera restreinte sur la route des Greffets (RD 29a) avec interdiction de tourner à gauche et de traverser le carrefour. Des fermetures partielles ou totales de cette voie sont également possibles selon les phases et contraintes de sécurité. Les usagers venant de l'autoroute A 40 et souhaitant se rendre à Bourg-en-Bresse sont invités à privilégier la sortie N°6-Péage de Viriat.

### Coût des travaux / Financement

- **Coût total des aménagements** : 1,15M€ HT soit 1,4 M€ TTC
- **Financement** :
  - **Département de l'Ain** : 849 750 € HT (75%)
  - **Grand Bourg Agglomération** : 141 625 € HT (12,5%) et 17 000€ pour la mise en accessibilité du quai des bus
  - **Commune de Viriat** : 141 625€ HT (12,5%) et prise en charge des travaux de reprise de l'éclairage public

**Plus d'infos** : permanence d'information, vendredi 19 avril 2024, de 14h à 19h, à la salle des fêtes des Erables, place de l'Eglise, à Viriat. Elle sera assurée par les élus viriat (Bernard Perret, Maire, et Patrice Janody, adjoint en charge de la voirie) et les services de la direction des mobilités du Département.

[www.ain.fr/giratoire-d975-viriat/](http://www.ain.fr/giratoire-d975-viriat/)

### CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand  
tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • [celine.moyne-bressand@ain.fr](mailto:celine.moyne-bressand@ain.fr)



[www.ain.fr](http://www.ain.fr)